

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 1A Heure d'atelier : 14H15

Titre de l'atelier : Comment intégrer les proches dans le lieu de vie ?

Liste des participantes et participants

- Jocelyne Buri, maman d'une adulte
- Jean Dambron
- Delphine Hirschy Farris
- Mireille Paulme
- Soaad Aleyriani
- Christelle N'tangu

1. Initiateur-trice :

Christelle N'tangu

2. Discussion

Lieu de vie = endroit où la personne doit gagner son autonomie.

Accueil de la famille lors de l'arrivée de la personne dans son nouveau lieu de vie et maintien du contact tout au long de l'année.

Moments d'échanges où on intègre les résidents et les familles.

Impression de déranger le personnel.

Malaise vis-à-vis des autres résidents.

Accueil des familles : pas que dans un sens, pas uniquement comme la personne est chez toi, aussi pouvoir rencontrer le résident dans son quotidien.

Proposer des « formules » en fonction des besoins de chaque famille et de chaque proche dans une même famille.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 1B Heure d'atelier : 15H00

Titre de l'atelier : Construire ensemble : éviter les écueils avec les familles

Liste des participantes et participants

- Anne-Laure Spitsas ..
- Marcelina Ferraro

1. Initiateur-trice :

Anne-Laure Spitsas

2. Discussion

Discours d'adhésion au partenariat et in fine non-adhésion dans l'action, sabotage de la relation

Problématique des attentes non exprimées ou divergentes

Comprendre les enjeux familiaux, les dépasser dans la mesure du possible et faire avec (lâcher les amarres)

Privilégier le climat de confiance, ne pas forcer

Émancipation de la pmh au centre de la relation famille-professionnels

En résumé : accueillir avec bienveillance et « faire avec » avec toute forme d'amorce familiale. Se mettre à la place des parents aide l'empathie et la compréhension : ce qui favorise le début du partenariat.

A chaque fois il faut créer un nouveau partenariat.

Écueil culturel n'est pas assez pris en compte.

Séréotypes aussi tout comme l'âge des parents.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 1C Heure d'atelier : 15H45

Titre de l'atelier : Comment mieux communiquer pour favoriser le partenariat ?

Liste des participantes et participants

- Mireille Paulme
- Nathalie Dumon
- Gisela Chatelanat
- Marc Joly
- Jean Dambron

1. Initiateur-trice :
Mireille Paulme

2. Discussion

Difficultés actuelles :

Pas les mêmes définitions, vocabulaire, crainte de parler de ce qui ne va pas, crainte des répercussions sur la personne en situation de handicap.

Manque de fluidité, de transparence.

Besoin de réunion de réseau (comment ?)

Charte qui existe : information à donner aux familles, plus d'informations à donner.

Limites à trouver.

Décalage en le PPI et la réalité.

Prise en charge morcelée, difficulté à avoir l'information.

Propositions moyens :

Prendre le temps à l'accueil de clarifier le cadre du partenariat (combien de réunions, flexibilité, adapter aux besoins individuels, les infos que les familles souhaitent).

Document (formulaire) qui existe, à construire un général puis faire un spécifique.

Document avec les attentes des 3 partenaires.

Personne de référence comme garant du projet, à transmettre aux familles.

Fluidité des échanges, mieux communiquer, mieux organiser.

« Décloisonner » les rapports.

Être informé sur la santé, les changements.

Informé aussi des « erreurs », transparence pour construire l'alliance

Préciser les modalités de communication.

Harmoniser l'accompagnement avec les différents partenaires.

Se tenir à ce qui est décidé.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 2A Heure d'atelier : 14h15

Titre de l'atelier : Aspects facilitateurs et inhibiteurs du partenariat

Liste des participantes et participants

- Nathalie Giroud
- Nathalie Dumon
- Marinella Desclouds Cassani

1. Initiatrice : Marinella

2. Discussion

Facilitateurs

Dialogue

Valeurs et partage,

Effort et engagement

Projet au centre et partenaires autour

Volonté d'adhésion, adhésion au projet de celui qui s'est autodéterminé

Le cadre et l'appareil juridique existent

Engagement et motivation dans chaque institution

Obligation de promouvoir le partenariat contenue dans le contrat de prestation

Instance ou conseil d'éthique comme référence dans les situations de mauvaises pratiques

Conseil d'éthique, p.ex. Clair-Bois, Foyer Handicap et Aigues-Vertes

Associations de parents

Outils partagés

Accord sur la définition, sur le projet, sur le programme pratique, reconnaissance de la spécificité et du rôle de chacun

Plus-value de la PMH à s'exprimer

« Gommage » de la personnalité pour porter le projet

Inhibiteurs

Hiérarchies trop strictes

Rigidité

Manque de coordination

Multiplicité d'intervenants = morcellement

Méconnaissance de l'autre

Communication

Institution

Devoir de proposer, de promouvoir

Elaborer/proposer une charte institutionnelle dans l'idée de « bonnes pratiques »

L'instance devient garante du partenariat ; mais qui devient garant dans chaque établissement ?

Passage entre la valeur et l'action

Le partenariat est une relation gagnant – gagnant.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 2B Heure d'atelier : 15H00

Titre de l'atelier : Créer un partenariat interculturel

Liste des participantes et participants

- Réka Heimer (Petite Arche)
- Sophie Vincent (jardin d'enfants ensemble)
- Sonia Vieira
- Carlos Arapa (EPI)
- Vesna Filipovic (service de relève)
- Anne Jabaud (insieme)
- Gisela Chatelanat (Uni)
- Sébastien Fournil (EPI)

1. Initiateur-trice :
Sophie Vincent

2. Discussion

Question de départ : Jardin d'enfants Ensemble = ordinaire + handicap

Contacts formels et informels avec les parents. Outils de liaison mais sentiment de cloisonnement avec ces modalités un peu éloignées du partenariat. Face à des feuilles étrangères, communication inadéquate, sentiment d'imposer des méthodes de partenariat inadaptées culturellement.

Le cadre informel permet d'apporter les outils d'aide supplémentaires.

Thérapeutes à domicile ont aussi la possibilité de communiquer avec les familles. Est-ce que les visites à domicile par des éducateurs faciliteraient aussi ce contact ? Le transport effectué par des transporteurs privés ne facilite pas le lien parents-éducateurs car ils ne se croisent pas.

Côté formel nécessaire car les équipes ont des objectifs à atteindre et des comptes à rendre, mais comment l'intégrer dans un contexte et un cadre plus informel ?

Comment faire comprendre les objectifs aux parents et permettre aux éducateurs de comprendre comment ça se passe à la maison ? Faire comprendre aussi aux parents les limites des éducateurs (ils rencontrent les mêmes difficultés que les parents) et d'adaptation du cadre.

Faire appel au partenariat pour connaître les spécificités culturelles ; contacter les associations spécialisées dans les questions d'intégration interculturelle.

Faire le lien avec les personnes du réseau qui vont à domicile (SEI, UPDM, Service de relève)

Le temps d'adaptation (intégration dans une école) est contraint aussi par les obligations des parents. Nécessité de transmettre des infos pour aider à cette période d'adaptation (allergies, médication, habitudes, etc.)

Le nombre d'heures que les enfants passent en crèche a fortement augmenté, ce qui traduit une charge grandissante des parents.

Les femmes ne sont pas toujours habituées à s'exprimer et à donner leur point de vue ce qui complique la communication et la transmission d'infos.

Meilleure option trouvée : créer des moments informels pour créer du lien et permettre à chacun de mettre ne avant leurs savoirs et compétences.

Oser poser la question aux parents : est-ce qu'il y a quelque chose qui vous choque ?

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 2C Heure d'atelier : 15h45

Titre de l'atelier : Relations personnalisées avec les parents, est-ce possible ? Si oui, comment ?

Liste des participantes et participants

- Nora Nuber
- Vesna Filipovic

1. Initiatrice :

Nora Nuber

2. Discussion

Manque de clarté : qu'est-on sensé faire avec les familles ? Est-on sensé faire un accompagnement personnalisé avec les familles ?

- ➔ Oui, au service de relève, puisqu'on intervient à domicile ; c'est aussi nécessaire en institution ; considérer le parent comme un expert.
- ➔ Nécessité d'avoir des outils adaptables aux familles et des outils relationnels aux parents
- ➔ Entendre les besoins des parents (ce qu'ils ont besoin de savoir ou non, à quelle fréquence, etc.) et les prendre en compte même si ce n'est pas l'objectif de l'institution. Mais pour le maintien du lien avec l'enfant.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 3A Heure d'atelier : 14h15

Titre de l'atelier : Besoins émergents, limites et partenariat

Liste des participantes et participants

- Catherine Feller/Grand
- Carlos Arapa
- Karine Fournier
- Mme Al-Adofi

1. Initiatrice :

Karine Fournier

2. Discussion

Vieillessement = prévention avec propositions d'information auprès des familles, sur les modalités du vieillissement et handicap.

Être transparent sur les besoins qui sont observés pour ne pas être dans le choc de l'annonce des limites de l'accompagnement et avoir un partenariat de qualité.

Dans le domaine de l'enfance, c'est l'annonce du handicap qui est complexe. D'autant que les orientations demandent de la réactivité, et qu'il faut le temps de l'acceptation.

« Préparation » à améliorer – je suis à la retraite ! Mes besoins changent, je fais des choix pour moi-même.

Soyons créatifs sur les projets possibles des retraités.

Raccourcir les délais de demandes pour être réactif, tous secteurs confondus, mais surtout dans l'enfance, où l'intervention précoce est primordiale.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 3B Heure d'atelier : 15h00

Titre de l'atelier : Comment surmonter les divergences de positions entre les différents partenaires

Liste des participantes et participants

- Nathalie Dumon
- Jean Dambron
- Marinella Desclouds Cassani

1. Initiatrice :

Marinella Desclouds Cassani

2. Discussion

Réunions de réseau

Quelles sont les positions divergentes

- ➔ Obstacles à la compréhension
- ➔ Rivalité entre partenaires
- ➔ Différences d'expériences au sein de la famille/au sein de l'institution

Incapacité à s'identifier à la personne

Morcellement de la prise en charge

Pouvoir de l'institution ; les familles en sont dépendantes ? La famille ne doit pas avoir peur d'exprimer son désaccord (représailles ?)

Manque de maturité

Solutions :

Réunions de réseau

Compréhension de l'autre par identification

Arriver à se décentrer de leur réalité et à s'identifier pour acquérir plus de disponibilité

Ne pas être dans une position défensive ni se sentir menacé

Réflexion pour réussir à se mettre davantage dans la disposition des familles

Territoire de chacun doit être défini afin de mettre en application un bon partenariat et y découvrir les avantages mutuels et partagés

Il faut COMMUNIQUER !

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 3C Heure d'atelier : 15h45

Titre de l'atelier : Approfondir le concept de Kidnapping et comment en sortir ?

Liste des participantes et participants

- Jocelyne GUNZINGER
- Christelle N'TANGU
- Marinella DESCLOUDS CASSANI
- Jean-Luc WILDER

1. Initiateur-trice :

Jocelyne GUNZINGER

Discussion

- Sensation d'abus de pouvoir : en situation kidnapping, la personne handicapée est devenue « la chose » de l'institution. Ex : changement de médication, manque d'information.
- Le proche aidant peut prendre beaucoup de place.
- Changement d'institution, parfois mal vu par les institutions.
- Mettre un partenariat en place est difficile, notamment à cause d'une mauvaise communication.
- Disqualification de la famille, des compétences et connaissances des familles.

Comment libérer les otages ?

- Discussions : si les professionnels ne se remettent pas en question, ne reconnaissent pas le kidnapping, alors cela devient une situation extrême : changement de référent, de psy et d'institution.
 - Changement de référent.
 - Changement de professionnel (ex :psy).
- C'est une lutte avant de pouvoir parler de partenariat.

- Beaucoup de parents n'osent pas s'exprimer, peur de rentrer en conflit. Peur de s'unir avec les parents = forme de paralysie.
- Se battre pour les personnes en situation de handicap en vaut la peine ! Et insiame est une mine d'or d'aide et de soutien avec le cœur !

Merci insiame !

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 4A Heure d'atelier : 14h15

Titre de l'atelier : [Intégration des enfants, adolescents et adultes en camps de vacances ordinaires](#)

Liste des participantes et participants

- Sonia Vieira
- Steven Mann
- Patricia Bugno
- Nathalia Olaya Palacios
- Thomas Bouchardy
- Doriane Gangloff
- Megdad Borghee
- Estelle Burkhalter
- Irun Vazquez

1. Initiatrice :
Sonia Vieira

2. Discussion

Difficile de gérer la différence (peur de la différence)

Importance d'expliquer le handicap dans le groupe

Les personnes en situation de handicap ont intégré des camps pour personnes valides – échanges

Scoutisme : se voir régulièrement ; expérience très positive

Réunion préalable pour construire ensemble un projet basé sur les envies individuelles (autres activités d'expression)

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 4B Heure d'atelier : 15H00

Titre de l'atelier : **Projet personnalisé : de la théorie à la pratique**

Liste des participantes et participants

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| • Margrit Wenger | • Françoise Baehler |
| • Nathalie Rey | • Audrey De Werra |
| • Eliane Benzieng | • Jocelyne Gunzinger |
| • Françoise Mégevand | • Françoise Grange |
| • Max Wenger | • Marie-Bernard Pelletier |
| • Nicole Reimann | • Marie Mühlematter |

1. Initiateur-trice :
Marie Mühlematter

2. Discussion

Témoignage : situation d'une personne qui vit en institution, mais est régulièrement hospitalisée à Belle-Idée.
La mise en place du Projet personnalisé est une volonté de l'équipe.

Comment un « gros » objectif peut se réaliser alors que l'apprentissage de choses simples n'est pas acquis et mis en place comme objectif dans le cadre du projet ?

Le système atteint ses limites et il faut absolument se mettre d'accord en amont sur les objectifs réalisables du projet.

Se heurter à des difficultés administratives, c'est difficile à comprendre quand il s'agit de pouvoir simplement accéder à un jardin.

Changement de référent peut apporter du nouveau mais aussi perturber le résident. Le projet doit rester celui de la personne.

Les parents comprennent les difficultés des professionnels.

Comment inciter les institutions à faire bouger les choses lorsqu'on est professionnel ?

Passage ado/adulte plus conflictuel

Gestion des émotions : un axe de travail.

Professionnels et parents mis face aux politiques restrictives.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 6A1 Heure d'atelier : 14H15

Titre de l'atelier : Comment mobiliser les parents désengagés du processus du partenariat ?

Attention : atelier dédoublé, a eu lieu à deux endroits différents avec des personnes différentes.

Liste des participantes et participants

- Sophie Vincent
- Réka Heimer

1. Initiateur-trice :

2. Discussion

Peut-on obliger un parent à être dans le partenariat ?
Si contrat d'accueil, les parents doivent s'engager.
Y a-t-il un contrat dans tous les lieux d'accueil ?

Raisons possibles :

Barrière du langage

Manque de disponibilité (temps)

Manque d'intérêt, de sens dans le partenariat

Solutions proposées :

Interprète

Simplifier le PP

Communiquer avec des images

Aménagement des horaires EP

Solliciter un autre membre de la famille

Outil comme le Vineland

Visite à domicile

Lieu intermédiaire (parc)

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 6A2 Heure d'atelier : 14H15

Titre de l'atelier : Comment mobiliser les parents désengagés du processus du partenariat ?

Attention : atelier dédoublé, a eu lieu à deux endroits différents avec des personnes différentes.

Liste des participantes et participants

- 1 couple de parents
- 1 responsable d'un secteur OMP
- 1 éducateur à la retraite
- 1 responsable pédagogique

1. Initiateur-trice :

2. Discussion

Parfois grandes blessures chez certains parents

Parfois maladresse des professionnels

Le couple de parents se sent seul car les autres parents ne se mobilisent pas. Leur fils vit en groupe, mais seul.

Idées :

Que ce soit la personne en situation de handicap qui motive ses parents.

Organiser des réunions de parents, institutionnelles ou par groupe de vie.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 6B Heure d'atelier : 15h45

Titre de l'atelier : Qui sont les personnes impliquées dans le partenariat ?

Liste des participantes et participants

- Céline LAIDEVANT
- Vincent GIROUD
- Véronique AUGUSTE
- Vanessa PEREUX CHEVILLON

1. Initiateur-trice :

Véronique AUGUSTE

2. Discussion

Pour répondre à la question : ça dépend du projet !

Et si on met le projet au centre, les acteurs principaux vont se mettre en place, dont la personne et d'autres partenaires qui peuvent ensuite être impliqués. Cependant, on doit les définir comme tel. Que la personne puisse aussi dire qu'elle veut que différentes choses se passent en fonction des âges de la vie.

Établir dans le cadre du projet des modalités (rythme, séances, etc.) pour l'hospitalisation : besoin de savoir pour normaliser ce qui se passe le plus possible.

Le partenariat nécessite de faire un effort et ce, pour toutes les personnes qui y participent.

Le partenariat entre professionnels (social/hôpital) : parfois difficile de comprendre ce que fait et ce que veut l'autre.

Idée : « agent de partenariat » (modèle australien) = tiers qui ferait une permanence pour être au service des personnes qui le souhaitent et à laquelle on peut parler et qui peut ensuite relayer pour amener des solutions.

Application agenda dynamique.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 6C Heure d'atelier : 15H45

Titre de l'atelier : Turn over : quel suivi dans les relations avec les proches ?

Liste des participantes et participants

- Audrey De Werra
- Marcellina Ferraro
- Françoise Mégevand
- Delphine Hirschy-Farris

1. Initiateur-trice :
Audrey De Werra

2. Discussion (voir aussi page suivante)

Aide : Co-référents autour d'un résident donc normalement y a toujours un des référents présents.

Lors des changements de référence un courrier est envoyé aux familles.

Rassurer les parents sur le fait qu'on fait un travail d'équipe et donc si le référent part, le reste de l'équipe est toujours garant de l'accompagnement du résident.

Discussion sur le rôle du référent pour l'institution et pour le parent.

Droit des familles à demander à n'importe quel moment des entretiens.

Proposer à chaque famille à quel rythme ils ont besoin de contacts, à la carte en fonction de chaque situation.

Quand une famille appelle, la non-réponse provoque de l'inquiétude. Manière de répondre.. si on ne sait pas, on explique qu'on va chercher l'info et les rappeler.

Utiliser les outils de suivi de la personne pour communiquer.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 8A Heure d'atelier : 14h15

Titre de l'atelier : Importance de la confiance dans le partenariat / Rencontre entre le contexte familial et institutionnel.

Liste des participantes et participants

- David IMBODEN
- Claire PILOZ
- Elisabeth BOUCHARDY
- Bernard BOUCHARDY
- Max WENGER
- Margrit WENGER
- Vanessa PEUREUX CHEVILLON
- Sylvie TRINCHERO
- Françoise BAEHLER
- Marie MÜHLEMATTER ...
- Jocelyne GUZINGER
- Alexandra FELIX
- Yannick HERBER

1. Initiateur-trice :

Françoise BAEHLER et David INBODEN

2. Discussion (voir aussi page suivante)

Françoise explique ce qu'est la confiance pour elle : besoin de savoir respecter les décisions. Dans le passé, des décisions n'ont pas été respectées et elle a perdu confiance dans la transparence des informations.

Marie demande qui est pro et qui est parents. Certains ont même la double casquette.

David se demande quelle est la limite de la transparence envers les familles.

Le point de vue pro (David) est d'objectiver les autres. Quelle empathie le professionnel doit avoir envers la famille ? Le rôle du professionnel est différent de celui de la famille.

Marie : la difficulté des parents est de devoir accorder sa confiance à des personnes inconnues. Certains événements sont dissimulés. Le résultat est pire.

David aborde la question des valeurs de chacun et de comment on peut les défendre. La confiance, est-ce tout dire ? Par exemple : la sexualité. Quelles informations transmettre ?

Claire : La limite peut se trouver dans la mise en danger.

Une personne intervient : Qu'est-ce que la famille a besoin de savoir ? Qu'est-ce que l'institution a besoin de communiquer ? → Discussion.

Françoise : les attentes sont différentes avec les personnes très dépendantes.

Bernard : En institution, lieu de vie, il y a une transmission de quelques chose (ici, responsabilité) de la part des parents. Le devoir des parents est de dénoncer les manquements.

David : connaît un voisin (anecdote) qui se pose la question du vieillissement.

Elsa : Les professionnels doivent-ils anticiper ces questions de la sphère privée ? (confiance de la personne dans l'institution).

Marie : maintenir le lien existant, les décisions prises pour construire la confiance.

Françoise : La confiance est donnée au départ. Cette perte est liée à un changement dans

l'organisation. La mise en application des projets est le garant de la confiance.

On fait confiance aux professionnels mais sans raison = il faut la construire. Passer du temps, reprendre les déceptions et l'historique.

Marie : Question de respect. Terme de « colocataire » est une question de bon sens. Quelle utilisation des outils ? Anecdote

David : Organisation par rapport aux demandes spécifiques des parents. Recontextualiser les demandes mais il faut discuter, transmettre les erreurs.

Yannick : il y a deux niveaux institutionnels : le terrain et la hiérarchie. Communiquer les limites.
Question : projets différents dans les deux milieux. Il faut déterminer des objectifs communs dans le contexte scolaire.

Cap Loisirs + Margrit: les petites choses ne sont pas toujours discutées en réunion.

L'institution doit être disponible pour accorder du temps si on le demande.

Françoise : souligne que la confiance va dans les deux sens. L'institution doit donner sa confiance.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 8B Heure d'atelier : 15H00

Titre de l'atelier : Comment associer les parents dans le cadre scolaire ?

Liste des participantes et participants

- Bernard BOUCHARDY
- Jean-Luc WILDER

1. Initiateur-trice :
Jean-Luc WILDER

2. Discussion

Dans le cadre de son mandat à la Fégaph, l'initiateur rencontre des parents de jeunes enfants qui se battent pour l'inclusion scolaire.

Les évaluations scolaires ne sont pas communiquées aux parents.

Importance de la motivation des enseignants // Problème de l'OMP.

Avantage financier d'une inclusion scolaire exigeant des appuis mais permettant ultérieurement une inclusion (après formation) dans la vie professionnelle hors institution.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 8C Heure d'atelier : 15H45

Titre de l'atelier : Quel partenariat pour une personne privée de parole ?
 Comment mettre la personne au centre ?

Liste des participantes et participants

- | | |
|--------------------|------------------|
| • Max Wenger | • César Barboza |
| • Margrit Wenger | • Valérie Perrot |
| • Françoise Grange | • Daniel Sanchez |
| | • Nicolas Bugnot |

1. Initiateur-trice :

Max Wenger / Valérie Perrot

2. Discussion

Désir des parents que l'institution rentre en matière par rapport à la communication facilitée qui permet à la personne concernée de s'exprimer à travers elle et de donner des pistes sur ses désirs par rapport à son projet personnalisé partagé.

Désir des parents que l'institution vienne voir comment ça marche.

Intégrer la donnée que la réponse des personnes concernées peut être floue et peu précise par rapport au projet.

Communiquer par les yeux, le ressenti, le langage du cœur selon Françoise Dolto.

Ce n'est pas parce qu'il y a absence de parole qu'il y a absence de communication.

Serait-ce agréable d'être entourés par beaucoup d'intervenants pour parler de soi ou à sa place ?

Garder des espaces privés qui ne sont pas relayés en réunion de groupe.

Offrir des espaces de parole différents.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 9A Heure d'atelier : 14H15

Titre de l'atelier : Partenariat et vieillissement

Liste des participantes et participants

- Nora NUBER
- Patricia BELL/BUGNO (maman d'un homme de 53 ans)
- César BARBOZA
- Jean-Luc WILDER

1. Initiateur-trice :

Patricia BELL/BUGNO (maman d'un homme de 53 ans)

2. Discussion

Passage spécialisé → ordinaire ?

Vie autonome : quel équivalent ?

Difficulté pour les personnes de ne se retrouver qu'avec des « très vieux »

Faut-il des EMS spécialisés ?

Faut-il des EMS ordinaires adaptés à tous ?

Pour les pmh habitant de manière autonome et en activité professionnelle :

- Quelles activités après 65 ans ?
- Quel suivi ?
- Qui écoute les envies, les besoins (surtout s'il n'y a plus de famille) ?

Le souci des parents : qui prendra le relais quand je ne serai plus là ?

Transition adulte – adulte âgé difficile pour tous ; comment accompagner les personnes en situation de handicap dans ce processus ? Ca se prépare.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 9B Heure d'atelier : 15h00

Titre de l'atelier : Passage d'une personne mineure à la majorité / Influence sur le partenariat / Développer la fluidité du partenariat au gré du parcours de vie de la personne

Liste des participantes et participants

- Delphine HIRSCHY-FARRIS
- Yannick HERBER
- Anne TINEMBART
- Augusto COSATTI
- Fabienne GERVAIS
- Mireille GATTONE
- René GATTONE
- Anne-Christine VOGELSANG GGEHRINGER
- Claire PILOZ

- **Initiateur-trice :**
Anne-Christine VOGELSANG GGEHRINGER

1. Discussion (voir aussi page suivante)

Besoin : un projet de vie qui suit la personne tout au long de sa vie → le partenariat doit suivre la personne

Actuellement, il y a une coupure entre l'enfance et l'âge adulte. On a besoin d'une transition, d'une continuité douce. Un projet éducatif individualisé doit suivre la personne et doit être suivi sur tous les lieux de vie.

- Il doit y avoir une structure commune entre les différents lieux de prise en charge.
- Les entretiens et mises au point entre les familles et les équipes doivent être faits en fonction des besoins de chacun : « à la carte ».
- Il y a des disparités entre les différentes structures et la transmission des informations.
- Il y a des contraintes en termes de ressources/temps pour l'accueil.
- Importance de la discussion et de se mettre d'accord sur les choses, les attentes et les projets.
- Attention aux « étiquettes » qu'une personne peut porter d'une structure à une autre.

Projet de vie= outil matérialisé qui est retravaillé régulièrement par le réseau.

Partenariat = les professionnels ont besoin des familles et vice versa.

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 9C Heure d'atelier : 15H45

Titre de l'atelier : Mon employeur doit-il tout savoir ?

Liste des participantes et participants

- Yannick Herber
- Steven Mann

1. Initiateur-trice :
Yannick Herber

2. Discussion

Collaboration avec l'employeur permet de mieux faire comprendre son handicap.

Personne ressource externe (Actifs, parents) au début de l'intégration professionnelle a été utile.

Doit avoir une sphère privée qui ne regarde pas l'employeur quand la personne a la capacité d'exprimer ce souhait.

Participation de l'employeur aux réunions de réseau ? Dans quelle situation ?

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 10B Heure d'atelier : 15h00

Titre de l'atelier : Droit à des journées de formation pour les personnes en situation de handicap.

Liste des participantes et participants

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| • Patricia BUGNO | • Alain KOLLY |
| • Estelle BURKHALTER | • Steven MANN |
| • Cesar BARBOZA | • Natalia OLAYA PALACIOS |
| • Viviane GUERDAN | • Megdad BORGHEE |
| • Irun VAZQUEZ | • Thomas BOUCHARDY |
| • Christian FREY | • Elisabeth BOUCHARDY |

1. Initiateur-trice :

Estelle BURKHALTER

2. Discussion

Convention collective → qui donnerait droit à des journées de formation → à vérifier si existence.

Droit aux formations pour les personnes en situation de handicap.

Avoir l'information sur les formations pour les personnes en situation de handicap afin de mieux faire circuler l'information.

Possibilité personne de référence pour véhiculer l'information.

Existence d'un test sur les statuts du personnel en situation de handicap → à vérifier.

« Contrat cadre »

Parfois, difficultés selon les partenaires (institutions).

Clarifier : droit à un certain nombre de journées de formation payées.

Formations à développer après la scolarité.

Développer les possibilités de considérer certains loisirs comme de la formation ou du travail (arts plastiques, groupe de travail,...)

Partager le temps de travail entre les institutions (temps partiel).

Compte-rendu d'atelier
N° d'atelier : 10C Heure d'atelier : 15H45

Titre de l'atelier : Quel partenariat pour les personnes en attente de solution ?

Liste des participantes et participants

- | | |
|---------------------|-------|
| • Marie Mühlematter | • ... |
| • Alexandra Felix | • ... |
| • Carlos Arapa | • ... |
| | • ... |
| | • ... |

1. Initiateur-trice :
Marie Mühlematter

2. Discussion (voir aussi page suivante)

Beaucoup de personnes sont en attente (à la maison) au moins la journée.

Groupe insieme : « pas de place pour nos enfants »

Peu de créations et places en plus mais pas dans plus d'espace (mal-être des résidents et des professionnels).

Le partenariat existe mais pas de réelles solutions.

Problème social : investissement à long terme à prévoir et non à court terme comme actuellement.

Également le problème nouveau des personnes vieillissantes (formation des personnes)

Stages pour les jeunes mais pas suivi d'effets (pas de places).

Les parents portent plusieurs casquettes lorsque l'enfant reste à la maison : parent, éducateur, aide-soignant, chauffeur, etc.

Demander à insieme les chiffres des personnes encore en attente et comment continuer les actions.

L'anticipation par le service d'action sociale n'est pas bonne.

Solution à proposer : containers ?